

Délibération n°66

Effectif légal du conseil
communautaire :
61

Nombre de conseillers
en exercice :
61

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
57

Nombre de votants :
57

Date de convocation :
12 février 2020

Date d'affichage du
compte-rendu :
26 février 2020

Objet :
Délégations données par le
conseil communautaire au
Président conformément à
l'article L.5211-10 du CGCT –
compte rendu

L'AN deux mille vingt le mardi 18 février, le conseil communautaire, convoqué le 12 février 2020 s'est réuni à l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Jacques VIGNERON, **titulaires.**

Mme Marie-Christine VALLENET **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller communautaire suppléant
- M Jacquie DIOGON, *a donné pouvoir* à M Pierre PECOUL
- M Jacques LAMY, *a donné pouvoir* à Mme Michèle GRENET
- M Fabrice MAGNET, *a donné pouvoir* à Mme Anne-Karine QUEMENER
- M Vincent RAYMOND, *a donné pouvoir* à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre HEBRARD
- Mme Catherine VILLER-MICHON, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre BOISSET
- M Nicolas WEINMEISTER, *a donné pouvoir* à Mme Catherine HOARAU

Absents :

- M Pierre CERLES
- Mme Emilie LARRIEU
- M Thierry ROUX
- Mme Marie-Hélène SANNAT

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M Yves LIGIER

Rapport n°66 – Délégations données par le conseil communautaire au Président conformément à l'article L.5211-10 du CGCT – compte rendu

Afin de faciliter la gestion et le traitement courants des dossiers, l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) permet au conseil communautaire de déléguer une partie de ses attributions au Président, aux vice-présidents ou au bureau dans son ensemble. En contrepartie, le Président doit rendre compte à l'assemblée des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant,

Par délibérations n°20170123.06 du 23 janvier 2017, n°20170926.02 et n°20170926.03 du 26 septembre 2017, n°20171219.35 du 19 décembre 2017, n°20180327.03 du 27 mars 2018, n°20181023.42.1 et n°20181023.42.2 du 23 octobre 2018, n°20190212.33 du 12 février 2019, n°20190604.30 du 4 juin 2019, n°20190924.37 du 24 septembre 2019 et n°20191216.48 du 16 décembre 2019, le conseil communautaire a décidé un certain nombre de délégations dont le compte rendu, pour la période du 15 novembre 2019 au 1^{er} février 2020 suit.

Le conseil communautaire prend acte des actes passés par délégation sur la période du 15 novembre 2019 au 1^{er} février 2020 :

AFFAIRES JURIDIQUES/ASSURANCES

- 1) de déposer plainte au nom de la communauté d'agglomération avec ou sans constitution de partie civile, notamment pour la réparation des dommages suivants : agressions subies par les agents ou les élus, vols et dégradations des biens appartenant à la communauté d'agglomération ou à ses agents et ce sans limitation de montant.

Date	Signataire	Objet
	Directeurs de services	néant

- 2) d'ester en justice au nom de la communauté d'agglomération, en se faisant assister le cas échéant par des avocats, soit en demande ou en défense, soit en intervention volontaire ou sur mise en cause, devant tous les degrés de juridiction de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif ainsi que devant le tribunal des conflits pour toutes les actions, au fond ou en référé, destinées à préserver ou à garantir les intérêts de la communauté.

Date	Signataire	Juridiction saisie	Objet
06/12/19	Frédéric BONNICHON	Tribunal de grande instance	Assignation audience des référés pour expulsion suite à occupation illégale d'un terrain propriété de RLV à Saint-Beauzire (Biopôle)
07/01/20		Tribunal correctionnel	Constitution de partie civile. Effraction du 14 août 2018 au centre de tennis couvert.

- 3) de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts intervenant dans le cadre d'une procédure contentieuse,

Date	Signataire	Axillaire de justice	Objet	Montant € TTC
18/11/19	Jean-Philippe PERRET	SCP Teillot	Assignation/Audience – Occupation illicite Saint-Beauzire (Biopôle)	811 €
18/11/19		SCP Teillot	Assignation/Audience – Occupation illicite Chatel-Guyon (Eco Parc)	811 €
19/11/19		SCP Teillot	Plui Limagne d'Ennezat : Projet de réponse en recours gracieux de M Burri	540 €
30/12/19		Maître Molin	Commandement de quitter les lieux - Saint-Beauzire (Biopôle)	90,54 €
16/01/20		SCP Teillot	Assignation/Audience – Occupation illicite Malauzat (Espace Mozac)	811 €
16/01/20		SCP Teillot	Assignation/Audience – Occupation illicite Volvic (Champloup)	811 €
16/01/20		SCP Teillot	Assignation/Audience – Occupation illicite Saint-Beauzire (Biopôle)	558 €

- 4) de négocier, actualiser et modifier les contrats d'assurances et d'accepter les indemnités de sinistres proposées par les compagnies d'assurances,

Date	Signataire	Assureur	Objet	Montant € TTC
22/11	Jean Philippe PERRET	SMACL	Indemnisation partielle vol avec effraction pépinière de Volvic	16 761.20
06/12		CFDP	Indemnisation honoraires d'avocat pour procédure en référé pour occupation illégale zone du Biopole septembre 2019	750.00
06/12		CFDP	Indemnisation honoraires d'avocat pour procédure en référé pour occupation illégale éco parc Châtel-Guyon	750.00
12/09/19		SMACL	Accident Master ER 085 PV	2230,16
24/01/20		SMACL	Accident CLIO IV ER 868 RC	820,80

- 5) de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires lorsque l'assurance de la communauté d'agglomération refuse de prendre en charge l'indemnisation,

Date	Signataire	Objet	Montant € TTC
		Néant	

- 6) de donner mandat spécial aux élus pour effectuer des missions dans l'intérêt de la communauté,

Date	Signataire	Elu mandaté	Mission
néant		néant	

- 7) de solliciter l'attribution de subventions auprès de toute personne morale de droit public ou privé, et notamment de l'Etat et de ses services déconcentrés, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, et pour signer tous actes relatifs à cette délégation.

Date	Signataire	Personnes morales sollicitées	Opération concernée	Montant € TTC
	Frédéric BONNICHON		Néant	

FINANCES

- 8) de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20200218-
DELIB2020021866-DE
Date de télétransmission : 26/02/2020
Date de réception préfecture : 26/02/2020

Date	Signataire	Conditions de l'emprunt
06/01/2020	Frédéric BONNICHON	Transfert par avenant aux contrats initiaux de l'ensemble des emprunts contractés respectivement par les communes membres concernées par le transfert des compétences Eau et Assainissement Montants concernés : Capital restant dû au 01/01/20220 : 14 928 754 € pour 117 lignes d'emprunts

- 9) de procéder à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie, pour une durée de douze mois et dans la limite de 1 500 000 €, et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Description de l'ouverture de crédit de trésorerie
		néant

- 10) de procéder à l'ouverture de comptes à terme en fonction des disponibilités de la communauté et dans le cadre des articles L.1618-1 et L.1618-2 du CGCT et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation.

Date	Signataire	Description de l'ouverture de comptes à terme
		néant

- 11) de créer et modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ainsi que de signer les conventions relatives aux modes de paiement acceptés au sein de ces régies et/ou donnant lieu à l'établissement d'une facturation par la collectivité,

Date	Signataire	Régie créée ou modifiée
23/01	Jean Philippe PERRET	Arrêté modificatif de nomination des mandataires, régie de recettes de la piscine Béatrice Hess

- 12) De déléguer au Président ou à son représentant la possibilité d'accepter les dons en provenance des mécènes en faveur des projets de RLV,

Date	Campagne	Entreprise mécène	Type de mécénat (compétence ou financier)
		néant	

PATRIMOINE/FONCIER/URBANISME

- 13) de signer et déposer toute déclaration préalable, toute demande de permis de construire, de permis de démolir et de permis d'aménager et plus généralement d'autorisation d'utilisation du sol prévues par le code de l'urbanisme que la communauté d'agglomération pourrait être amenée à solliciter,

Date	Signataire	Type d'ADS	Objet de la construction
27/12/19	Frédéric BONNICHON	DP 063 300 19 R0260	Aménagement garage en bureau + modification de façades – site de Gershwin
21/01/20		DP 063 245 20 R0006	Dépose 1 store banne, 1 panneau publicitaire et renouvellement de 2 menuiseries bois-pépinère de commerce à Mozac
21/01/20		AT 063 245 20 R0002	
22/01/20		DP 063 470 20 R0007	Dépose de rideau métallique, remplacement baies vitrées et fermeture d'une ouverture - Volvic
22/01/20		AT 063 470 20 R0001	
24/01/20		DP 063 300 20 R0016	Pose d'un store banne - Riom

- 14) de décider de la conclusion des contrats de location d'une durée n'excédant pas 3 ans ; de la conclusion et du renouvellement des conventions d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage, de la mise à disposition temporaire de biens mobiliers et immobiliers pour une durée n'excédant pas un an ; de conclure avec l'EPF-Smaf toutes conventions de mise à disposition temporaire pour occupation ou pour travaux,

CONTRATS DE LOCATIONS INFÉRIEURS A 3 ANS

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Loyer	Durée
19/12	Jean Pierre BOISSET	l'Association Nature	Exposition « Est-ce ainsi que les arbres vivent ? »	850 €	27/05 au 29/06/2020

CONVENTION D'OCCUPATION D'EMPLACEMENT SUR LES AIRES D'ACCUEIL

Aires d'accueil	Signataire	Nbre de conventions	Nbre d'avenants
Châtel Guyon	Gérard DUBOIS		10
Enval			10
Riom		1	20
Saint-Bonnet-près-Riom		2	6
Saint-Ours-les-Roches			7
Volvic			16

CONTRATS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS INFÉRIEURE A 1 AN

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée
27/01	Jean Pierre BOISSET	Education nationale école J Rostand à Riom	Exposition « Banquets et ripailles à l'heure médiévale »	10 au 17 février
28/01		Education nationale école primaire de Mozac	Exposition « Banquets et ripailles à l'heure médiévale »	17 au 21/02

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE AVEC L'EPF SMAF

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée
			néant	

- 15) de décider de la conclusion de conventions d'occupation temporaires des bureaux de la pépinière de Volvic, et du local professionnel situé à Ennezat.

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien (m ²)	Durée	Prix
04/12/20	Alain PAULET	Catherine KORACHAIS	Bureau de 9,87 m ² avec mobilier	1 mois	59,22€/HT/Mois sans les charges et dépôt de garantie

- 16) de décider de la conclusion des baux d'habitation des logements de la pépinière de Volvic.

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien (type)	Durée	Loyer
04/06/20	Accusé de réception en préfecture 04/063-200070253-20200618	Catherine KORACHAIS	T2 meublé	8 mois	460 € TTC/mois sans le dépôt de garantie

DELIB2020021866-DE
Date de télétransmission : 26/02/2020
Date de réception préfecture : 26/02/2020

17) d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Date	Signataire	Donataire	Description du bien
		néant	néant

18) de décider l'aliénation de biens mobiliers jusqu'à 10 000 €,

Date	Signataire	Acquéreur	Description du bien	Montant
			néant	

19) de donner des autorisations de voiries pour l'exécution de travaux sur le domaine public communautaire et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Bénéficiaire de l'autorisation	Voirie
	Christian ARVEUF	néant	

20) d'exercer ou de déléguer librement au nom de RLV le droit de priorité et les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme quels que soient les domaines et montants et/ou déléguer l'exercice de ces droits selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code,

Date	Signataire	Décision	Description du bien
02/12/2019	Président	Délégation du DPU à la Ville de Clerlande	Château de Clerlande (parcelles AA 2, AA 3, AA 6, AA 10)
20/12/2019	Président	Délégation du DPU à la Ville de Chanat	Emplacement Réserve pour la réalisation d'un parking (parcelle AE 114)

21) de saisir la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Auvergne de demandes de préemption.

Date	Signataire	Description du bien
		néant

22) de donner délégation d'attribution au Président de décider de la signature des conventions de valorisation de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) relatives aux opérations de travaux engagées par RLV permettant de réaliser des économies d'énergie.

Date	Signataire	Co signataire	Opération de travaux concernée
		néant	néant

23) de signer les conventions avec les opérateurs chargés de fournir les données numériques nécessaire au bon fonctionnement du SIG.

Date	Signataire	Co signataire	Données numériques mises à disposition - Modalités
		néant	

MARCHES PUBLICS/CONVENTIONS

24) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur à 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et services, et à 209 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Attribution des marchés:

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant €HT	
21/11/19	Frédéric BONNICHON	Bruno BRUN	Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'une maison des activités de pleine nature et d'accueil touristique sur le site du Goulet à Volvic	37 475,00	
29/11/19		GROUPE BERNARD AUVERGNE SOLEMUR	Requalification du couvent des rédemptoristes en école d'arts plastiques et de musique – lot n°15 Sols souples	38 695,00	
12/12/19		ACTEHIS/Thomas Legrand Consultants	Etude logement des jeunes	24 860,00	
23/12/19			Terrasses et balcons des dômes	Pergola pour cour crèche ChâtelGuyon	3 588,00
23/12/19			Reparis vitre	Remplacement du vitrage du puit de lumière au multi-accueil de Chatel-Guyon	3 777,75
23/12/19			SEMERAP	Raccordement EU Terrain GDV près déchetterie StOurs	3 790,74
23/12/19			EUCLID	Remise à neuf alarme incendie	3 800,00
23/12/19			REALITES BUREAU	PLU CHANAT LA MOUTEYRE	4 100,17
23/12/19			TAILLANDIER ET	Création/modification de plomberie/sanitaires extérieurs de la grotte de la pierre	4 622,00
23/12/19			DIRICKX	pose de cloture pour agrandissement de la cour de la crèche de Châtel-Guyon	4 699,00
23/12/19			BUREAU VERITAS	Mission contrôle technique futures crèches LA VARENNES	4 806,62
23/12/19			ATELIER COURTAD	Restauration sculpture viallard et restauration sculpture "sayat"	5 350,00
23/12/19			LUXASTORE	Installations de menuiseries extérieures local gestionnaires aire GDV Riom	5 546,00
23/12/19			IBO	Logiciel MDM	7 264,80
23/12/19			REALITES BUREAU	Règlement local de publicité commune de RIOM	7 748,50
23/12/19			BERGER LEVRAULT	Prestations DSN (obligation 2020)	8 360,00
23/12/19			GEOVAL	Aménagement logements PESSAT-VILLENEUVE MOE	10 206,14
23/12/19			SAFER	phase 2 tir sportif	10 650,00
23/12/19			STREBLER JEAN P	Assistance juridique Grenellisation RLP RIOM + réunions (10)	11 500,00
23/12/19			METAL URBAN SIGNAL CREATION	Banc design aménagement du jardin intérieur Musée Mandet	12 000,00
23/12/19			AGRADIS	Aménagement haie paillage plantation zone du PEER	13 350,00
23/12/19			COFELY GDF S	Chaudière CRTA	14 341,50
23/12/19			ORPHEE C3RB	Orphée NX - Licences et prestations - Extension réseau	15 700,00
23/12/19			SAEC	travaux électricité au point information jeunesse RIOM	15 963,80
23/12/19			VICEVERSA	Panneau expo permanente rez-de-chaussée de la tour de l'Horloge	20 500,00
02/01/20			ALGAFLEX	Cloison mobile du gymnase A. Césaire	3 980,00
02/01/20		EUROVIA RENON	Accessibilité trottoirs RIOM SUD vers KIABI	5 142,50	
02/01/20		AUVERLIFT-SERVI	contrat 2020 ascenseurs (6u) et portes automatiques (6u)	5 160,00	
02/01/20		CARTECH	Reprise carrelage et faïence suite dégradations gymnase Césaire	7 000,00	
02/01/20		EUROVIA RENON	Accessibilité RIOM SUD CARREFOUR	9 447,00	

15/01/20		LEXIS NEXIS	documentation Lexis Nexis	4 211,25
15/01/20		ABICOM	Prestation migration Active Directory & Exchange	6 750,00
15/01/20		IDGEO	Développement du SIG - modification base de données	7 500,00
15/01/20		TAELYS	Contrat assistance gestion des emprunts	9 000,00
15/01/20		ITG CONSULTING	Analyse des pratiques EAJE RLV	9 275,00
15/01/20		NEERIA	Accompagnement à la mise en œuvre d'une enquête QVT	10 175,00
17/01/20		FONDASOL	Instrumentation GROTTÉ DE LA PIERRE	8 100,00
27/01/20		GEOVAL	Etude de faisabilité dans le cadre du PC accordé au lycée Ste Marie pour la construction d'un gymnase à Riom	6 900,00
31/01/20		CLIM B	travaux de climatisation site Gerswhin	3 387,50
31/01/20		ABICOM	Commande PC neufs nouveaux agents	3 457,00
31/01/20		A LED	Travaux électricité anti intrusion	3 909,04
31/01/20		ADEF DE FACT-01	Entretien annuel des locaux PIJ	4 925,30
31/01/20		A LED	travaux de démolition maçonnerie alu plâtrerie peinture sol souple aménagement en bureau pole technique	13 812,80
03/02/20		SIC INFRA 63	GEOTECHNIQUE BIOGNV PEER	3 666,67

Sélection des candidats admis à remettre une offre dans le cadre d'une procédure restreinte :

Date	Signataire	Prestataires retenus	Descriptif du marché	Montant €HT
		néant		

Avenants :

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant € HT %
26/11/19	Frédéric BONNICHON	POL AGRET/BRASSIER	Lot n°9 serrurerie pour la requalification du couvent des rédemptoristines en école d'arts plastiques et de musique	-simplification de l'habillage de la cour du cloître initialement prévu par des profilés métalliques se retournant en angle droit contre la façade. L'ensemble est remplacé par un garde-corps métallique et un remplissage tôle perforé (-15 072 €HT) - motorisation du gril de scène (+21 300 € HT) - annulation de la prestation de motorisation choisie précédemment dans l'avenant 4 à ce lot (-5 760 €HT)	468€ - 2.29 % cumulé
26/11/19		FERREYROLLES	Lot n°10 Menuiseries intérieures pour la requalification du couvent des rédemptoristines en école d'arts plastiques et de musique	- fourniture de trappes de visite : (+3 032€ HT) - suppression poste panneaux affichage (-2 700€HT) - suppression de soubassement dans atelier terre et volume (-2 958,75€ HT) - suppression des prestations de signalétiques et plans d'intervention que la maîtrise d'ouvrage prend à sa charge (-13 975 € HT) - suppression de l'organigramme, la maîtrise d'ouvrage prenant à sa charge le contrôle d'accès (-9 800 € HT) - création rampes rendues nécessaires pour rattraper les niveaux du R+2 de l'aile Sud (+4 363,25€ HT) - suppression et ajout de portes correspondants à des modifications de programme ou sécurité (+1 097€HT)	-20 941,50 € -3,79% cumulé
26/11/19		VILLARET	Lot n°18 Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaire pour la requalification du couvent des rédemptoristines en école d'arts plastiques et de musique	Remplacement des robinets temporisés eau froide eau chaude par des mitigeurs (230 € HT)	+ 230 € - 2.3 % cumulé
26/11/19		INEO RHONE ALPES AUVERGNE	Lot n°19 Electricité pour la requalification du couvent des rédemptoristines en école d'arts plastiques et de musique	Déplacement platine de rue de l'interphone (+425,52€HT) Fourniture d'accessoire baie informatique (+729,84€ HT) Fourniture fourreaux de fibre optique (+1795€ HT) Ajout d'une prise dans l'atrium pour un écran d'information (+930€ HT)	+ 3 880,36 € + 4,71 % cumulé
26/11/19		BUREAU DE COORDINATION ARVERNE	Marché d'Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) pour la requalification du couvent des rédemptoristines en école d'arts plastiques et de musique	Plus-value pour augmentation du délai suite à la défaillance de l'entreprise BOURRON (établissement d'un nouveau calendrier d'exécution, tenue de réunion jusqu'à février 2020, établissement des comptes rendus de chantiers)	+ 1800€ +22,6% cumulé
27/11/19		ACA ARCHITECTES/SA RL CIE/IDEUM PARTNERS/BET DURAND/ ECHOLOGOS	Marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification du couvent des rédemptoristines en écoles d'arts plastiques et musique	Prestations complémentaires concernant le constat sur site d'avancement des travaux de plâtrerie stoppé au 31/07/19 Réalisation de l'état financier des travaux réalisés par le lot plâtrerie peinture	+ 2160 € +0.71 % cumulé
11/12/19		Société A LED	Travaux divers pour les bâtiments communautaires- lot n°3 Electricité	Fourniture et pose d'une alimentation électrique pour un petit four de 2.4KW compris la pose d'une protection au tableau	329.40 € + 4.82% cumulé
11/12/19		GC2M	Travaux divers pour les bâtiments communautaires- lot 4 Equipement de cuisine-	Fourniture d'un Four électrique à convection	738 € +5.09 % Cumulé

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20200218-
DELIB2020021866-DE

Date de télétransmission : 26/02/2020
Date de réception préfecture : 26/02/2020

11/12/19	IRH INGENIERIE/ANTE A GROUP	cloisonnement agroalimentaires- Marché pour réalisation d'une Etude de renaturation hydromorphologique et de renaturation du Bédât	Modification de la répartition du phasage au sein des tranches optionnelles du marché : La phase n°4 élaboration des documents de marchés, initialement incluse dans la tranche optionnelle 1 développement du scénario au stade avant-projet, est intégrée dans la tranche optionnelle n°2 Elaboration des dossiers d'autorisation nécessaires aux travaux et à une mission de maitre d'œuvre (Moins-value de -2115 € HT sur la partie du marché affermie). Suite à la décision du maitre d'ouvrage concernant le scénario retenu à développer au stade projet, l'enveloppe financière (Co) pour la réalisation de ce scénario est arrêté à 1 042 900 € HT. Par conséquent le forfait définitif du cabinet pour la tranche optionnelle n°1 calculé selon les dispositions de l'article 4 du CCAP et de l'acte d'engagement, est porté de 4 830 € HT à 7 717,46€ HT. Plus-value de +2 887,46 € HT sur la partie affermie du marché	+772,46 € +2.7 % Cumulé
31/12/19	WESCO	Marché d'achat de matériel de puériculture, mobiliers et petits matériels pour les EAJE-Lot n°2 : Jeux et jouets	Augmentation du seuil maximum	+ 920.00 € +18.4 % Cumulé
06/01/20	G&O Architecture	Marché de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'un hôtel d'entreprises	Détermination du coût prévisionnel des travaux, arrêté à 1 139 000,00 € HT et du forfait définitif de rémunération de maîtrise d'œuvre restant inchangé	Aucune incidence financière
23/01/20	Entreprises couvent	Avenants de prolongation de délai relatifs aux marchés inhérents à l'opération de requalification du couvent des rédemptoristines en écoles d'art plastique et musique (lots n°3 à 20, hors lots n°12 et 15)	Prolongation du délai global de l'opération : le nouveau délai global est porté à 23 mois et 20 jours (hors période de préparation de 2 mois). La fin de travaux est fixée au 20 Mars 2020.	Aucune incidence financière

Consultation infructueuse :

Date	Signataire	Descriptif du marché
Néant		Néant

Attribution de primes aux candidats non retenus :

Date	Signataire	Procédure concernée	Candidat consultés	Montant de la prime HT
Néant		Néant		

25) de prendre toute décision concernant les avenants des marchés et accords-cadres supérieurs aux seuils mentionnés au point 20 dont le montant n'excéderait pas 5% du montant initial du marché.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant € HT %
	Frédéric BONNICHON				

26) de prendre toute décision concernant la conclusion des conventions de groupement de commandes dans lesquelles les marchés ou la part des marchés de la communauté de communes sont inférieurs à 90 000 € HT.

Date	Signataire	Membres du groupement	Descriptif du marché	Montant € HT
		néant		

27) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation des marchés quels que soient leurs montants faisant suite à une première procédure déclarée infructueuse ou déclarée «sans suite» ou à une fin anticipée de contrat en cours d'exécution.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant € HT
25/11/19	Frédéric BONNICHON	FINIDOMES	Requalification du couvent des Rédemptoristines en écoles d'arts plastiques et musique - Lot n°12 cloisonnement - peinture	216 440.83

28) de prendre toute décision concernant l'abandon des procédures pour tous les marchés sans limitation de seuils,

Date	Signataire	Descriptif du marché	Décision
		Néant	

29) de prendre toute décision concernant la recevabilité des candidatures, la conformité des offres, l'abandon des procédures pour tous les marchés d'un montant supérieur aux seuils européens.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Décision
			Néant	

30) de fixer les tarifs des indemnités pour participation aux réunions de jury de maîtrise d'œuvre,

Date	Signataire	Procédure concernée	Membres du jury	Montant € TTC
néant		Néant		

EQUIPEMENTS SPORTIFS

31) de décider de la conclusion et de la révision des conventions d'occupation de la piscine Béatrice Hess, du Centre de tir à l'arc, du 063-200070 Centre de tir à l'arc et du gymnase Aimé Césaire, et de décider de la révision des conventions d'utilisation des équipements sportifs DELIB2020031866 Bâtiments et les lycées, ainsi que des avenants de planification pour chaque saison sportive.
Date de télétransmission : 26/02/2020
Date de réception préfecture : 26/02/2020

PISCINE BEATRICE HESS				
Date	Signataire	STRUCTURE UTILISATRICE	PERIODE D'UTILISATION	Prix prestation horaire
9/12/19	Fabrice MAGNET	CLUB ARVERNE DE PLONGEE	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances)	15,00€/ligne
23/01/20		CLUB SYNCHRO RIOM (situation modificative N°1)	Compétition du 5/04/20 et gala du 14/06/20	GRATUIT
9/12/19		CRS48 CHÂTEL-GUYON	Du 13 au 17/01/20	2,70 € par baigneur de + de 18ans
25/11/19		FONCTIONNAIRES DE POLICE DU COMMISSARIAT DE RIOM	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances) + période estivale	2,70 € par baigneur de + de 18ans
25/11/19		AGD LE VIADUC FOYER OCCUPATIONNEL	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances)	2,70 € par baigneur de + de 18 ans
25/11/19		COLLEGE Michel de l'Hospital	Du 18/11/19 au 21/06/20	19.30€/ligne
9/12/19		COLLEGE Sainte Marie	Du 9/09/19 au 5/04/20	19.30€/ligne
23/01/20		COLLEGE Champclaux	Du 18/11/19 au 5/04/20	19.30€/ligne
23/01/20		COLLEGE Victor Hugo	Du 9/09/19 au 21/06/20	19.30€/ligne
9/12/19		VILLE DE VOLVIC (pour écoles G. Roghi et Moulet-Marcenat)	Du 9/09/19 au 17/11/19 et du 6/4/20 au 21/06/20	GRATUIT
25/11/19		VILLE DE MARSAT (pour école primaire)	Du 6/04/20 au 21/06/20	GRATUIT
25/11/19		VILLE DE MALAUZAT (pour école primaire)	Du 6/04/20 au 21/06/20	GRATUIT
9/12/19		Ecole privée ST-JOSEPH ST-BEAUZIRE	Du 18/11/19 au 26/01/20	GRATUIT
25/11/19		Ecole privée Ste Philomène, CELLULE	Du 6/04 au 21/06/20	GRATUIT
9/12/19		LYCEE SAINTE MARIE	Du 9/09/19 au 26/01/20	14,70€/ligne

CENTRE REGIONAL DE TIR A L'ARC				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
13/09/19	Fabrice MAGNET	Club Rappel	Saison sportive 2019/2020	Gratuite

CENTRE DE TENNIS COUVERT				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
		Néant		

GYMNASE AIME CESAIRE				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
30/09/19	Fabrice MAGNET	Comité départemental de badminton	Saison sportive 2019/2020	Gratuite

PERSONNEL

32) Procéder au recrutement des agents non titulaires, en cas de jury infructueux pour les candidatures statutaires à un emploi permanent, dans les conditions fixées par les articles 3.2, 3.3.1 et 3.3.2 de la loi du 26 janvier 1984 et dans le respect du cadre fixé par le conseil communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON	8 sur emploi permanents - finances - technique - Musées - PIG ADDT

33) Procéder au recrutement des agents non titulaires, dans les conditions fixées par l'article 3.1 de la loi du 26 janvier 1984, pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles et dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	64 pour motif de remplacement : - petite enfance - Musées - Piscine - centre de loisirs - communication Urbanisme

34) Procéder au recrutement des agents non titulaires à titre d'accroissement temporaire d'activité ou à titre saisonnier d'activité dans les conditions fixées par l'article 3.1 et 2 de la loi du 26 janvier 1984 (accroissement temporaire d'activité, accroissement temporaire saisonnier d'activité).

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	26 pour motif de d'accroissement d'activité : - petite enfance - Musée - piscine - centre de loisirs - médiathèque - informatique - ADDT - Sport

Accusé de réception en préfecture de personnels en «contrat d'engagement éducatif» (contrat de droit privé) pour assurer des fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs à caractère éducatifs, d'une durée de 80 jours maximum sur une période de 12 mois consécutifs,
063-200070753-20200218
DELIB2020021866-DD
Date de télétransmission : 26/02/2020
Date de réception préfecture : 26/02/2020

Date	Signataire	Emploi	Service	Durée
	Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	2	ALSH	Cumul de 4 jours

36) Procéder au recrutement des emplois temporaires susceptibles d'être pourvus par du personnel relevant des dispositifs d'insertion, dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON	0

37) Procéder au recrutement des agents vacataires dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	10 lettres de missions : - petite enfance - patrimoine

38) Conclure des conventions avec le CNFPT ou d'autres organismes de formation agréés dans la limite des crédits prévus au budget, dans le cadre de la formation des agents et des élus.

Date des périodes de formation	Signataire	Organisme de formation	Objet de la convention
5 et 6/09/2019, 10 et 11/10/2019, 14 et 15/11/2019, 12 et 13/12/2019	Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	IPE – ASSOCIATION BORIS CYRULNIK	Formation de formateurs petite enfance pour une directrice d'EAJE
21-22/11/2019		ERES FORMATIONS	10 ^{ème} journée spirale la parentalité positive pour 2 Directrices d'EAJE
22/11/2019		SOON SOON SOON	Formation learning maker faire (formation gratuite finalement) pour un agent du pôle attractivité
28, 29 et 30/11/ 2019		CFMI DE LYON	Formation cirquesongs, improvisations polyphoniques pour un agent de l'école de musique
10/11 2019		CONSEIL QVT	Finalisation plan d'actions
12/2019		TECHNOCARTE	Système de pointage des présences en structures petite enfance
5 et 6/12/2019		ACEPP Auvergne	Formation «Le portage, le massage-trouver un positionnement professionnel dans ces pratiques de maternage» pour 2 agents de crèches
13/12/2019, 17/01/2020, 14/02/2020 et 13/03/2020		COLLECTIF AUVERGNE	Ateliers supports d'histoires (tablier, tapis, cubes à comptines) pour un agent de crèche
14/12/2019		FNMS	Formation continue premiers secours en équipe de niveau 1 PSE1 pour un agent de la piscine communautaire
16 et 17/12/2019		CERFOS	Formation initiale SST pour la bibliothèque (service civique)
17/12/2019		Rivière Rhône Alpes Auvergne	Journée technique «PAPI et culture du risque» pour un agent du service GEMAPI
01/2020		Conseil QVT	Accompagnement agent crèche Pagnat
01/2020		BERGER LEVRAULT	Formation e magnus comptabilité pour le service
20 au 22/01/2020		AISANCE AQUATIQUE	Conférence nationale de consensus sur l'aisance aquatique à 4,5 et 6 ans pour un agent de la piscine communautaire
28, 29 et 30/01/2020		PALAIS DES CONGRES	Assises Européennes de la transition énergétique pour un agent du pôle Aménagement du Territoire
23 et 24/01/2020		APAVE	Formation habilitation électrique pour 3 agents du service gens du voyage

Montant : 7 515 €

39) Prendre toute décision pour régler, dans la limite de 800 € par dossier, les indemnités afférentes à des dommages subis par des agents de la communauté d'agglomération à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et pour lesquels la garantie est exclue des contrats d'assurance, dans le cadre de l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983.

Date	Signataire	Sinistre	Montant de l'indemnité
		néant	

40) Décider des situations d'accueil d'étudiants et de stagiaires ainsi que des conditions de versement des indemnités de stages et approuver les conventions correspondantes.

Signataire	Description du stage
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	néant

41) Approuver les conventions financières relatives au transfert de compte épargne temps d'un agent, dans le cadre fixé par le conseil communautaire, lors de sa mutation ou de son détachement.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	2 conventions signées

42) Déterminer les conditions de décharge d'activité pour les agents appelés à exercer la fonction de juré de cour d'assises.

Date	Signataire	Emploi	Nombre de jours de décharge
		néant	

EAU ASSAINISSEMENT

- 43) De signer chaque procès-verbal de mise à disposition des biens affectés aux compétences eau assainissement, à intervenir respectivement avec chaque commune autorité organisatrice, à savoir Chanat-la-Mouteyre – Chappes – Charbonnière-les-varennnes – Châtel-Guyon – Clerlande – Ennezat – Entraigues – Enval - Malauzat - Marsat – Ménétrol – Mozac – Pessat-Villeneuve – Pulvérières – Riom – St-Beauzire – St-Bonnet-près-Riom – St-Ignat – St-Laure – St-Ours – Sayat – Surat - Volvic.

Date	Signataire	Co Signataire	Type de biens
			néant

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 19 février 2020***

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20200218-
DELIB2020021866-DE
Date de télétransmission : 26/02/2020
Date de réception préfecture : 26/02/2020